

**ins de participation :** Voir le règlement de con-

**res d'attribution :** Offre économiquement la plus intéressante appréciée en fonction des critères ci-dessous par ordre de priorité décroissante :  
- technique  
- mise en oeuvre pour assurer un service continu qualité

**ndures :**

**procédure :** Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

**ition de délai :**

**ite de réception des offres :** Le 7 mai 2004.

**ns renseignements :**

**après de laquelle des renseignements administratifs et techniques peuvent être obtenus :** au même qu'au point 1 et auprès du Cabinet du Conseil. Public, 2 rue Georges-Rosset, 51530 Martin-d'Abluis, Tél. : 03 26 51 07 08, Fax : 03 26 51 07 10, E-mail : conseilpublic@wanadoo.fr.

**d'envoi à publication :** Date d'envoi du présent avis à publication : le 9 avril 2004.

**UBE**

**AO-0416-0011**

**rvices de transports réguliers**

**ains**

**tiques :** une prestataire unique ou un groupement d'entreprises, délai 5 ans non renouvelable, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

**ernés :** Lot 1 : garanties de recettes assurées par les assurances ; Lot 2 : garanties de recettes assurées par le Conseil Général de l'Aube.

**uvrage :** Conseil Général de l'Aube, 10000 Troyes.

**appel d'offres ouvert, date limite 4/06/2004 à 16 h, sur demande écrite, auprès du Service des Marchés (52 30).**

**ices des Transports Départementaux (03 25 42 49 71).**

**AO-0416-0392**

**Exploitation d'installation de chauffage, climatisation et production d'ECS vers bâtiments communaux**

**tiques :** possibilité de variantes, délai 5 ans, du 1<sup>er</sup> au 30/06/2009, titulaire unique ou groupement solidaire

**ernés :** Lot 1 : groupes scolaires. Lot 2 : autres établissements scolaires. Lot 3 : établissements administratifs et sociaux, établissements culturels. Lot 5 : établissements sportifs et de loisir ; Lot 6 : installations individuelles chauffage et eau chaude sanitaire.

**uvrage :** mairie de 10026 Troyes Cedex.

**appel d'offres ouvert, date limite 1/06/2004 à 17 h.**

**après de la Direction Commande Publique (34 45).**

**irection Commande Publique (03 25 42 33 33, poste : 33 33, Direction des Services Techniques Municipaux (M San-25 42 33 33, poste : 29 35).**

**AUDE**

**ures**

**AO-0416-2435**

## LA REDORTE

**niveleuse neuve 2 roues motrices**

**IS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**ification de l'organisme qui passe le ratablissement public territorial**

**et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Intercommunal de Cylindrage, Le Claux de Mr Beteille René, Le Claux de l'église, 11700 La Redorte, Téléphone : 04 68 91 42 83, Télécopieur : 04 68 91 64 58.

**jet du marché :** Acquisition d'une niveleuse 2 roues motrices

**de marché de fournitures :** Achat d'une niveleuse 2 roues motrices

**u de livraison :** 11700 La Redorte

**itions de participation :**

**gnements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services techniques et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique requise en vue de la sélection des candidats. (Application des articles 43, 44, 45, 46 et 52 du Code des marchés publics) :**

**ères de sélection des candidatures :** - technique

**Le prix**

**Le délai de livraison**

**9.2 : Situation juridique - références requises :** Selon articles 45 - 46

**9.3 Capacité économique et financière - références requises :** Justifications des capacités financières et économiques de l'entreprise

**11 Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante)

1 Qualité technique

2 Prix

3 Délai de livraison

12 Procédure

Type de procédure

Procédure à l'ordre administratif

16 Condition

16.2 Date

04/05/2004

Annexe 1 -

18 Date d'

7 Avril 2004

19 ou 20 c

seigneme

d'ordre administratif et technique

d'ordre administratif

d'ordre technique

SIC de la Redorte, Mr Fabre Alain, Le Claux de l'Eglise, 11700 La Redorte, Téléphone : 04 68 91 42 83, Télécopieur : 04 68 91 64 58; Adresse de courrier électronique: (courriel) : sicdelaredorte@wanadoo.fr

**23 Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :** SIC, Mr le Président, Le Claux de l'Eglise, 11700 La Redorte, Téléphone : 04 68 91 42 83, Télécopieur : 04 68 91 64 58

**18 Date d'envoi du présent avis à la publication :** (mois en toutes lettres) 7 Avril 2004

54

## 13 BOUCHES-DU-RHONE

**Services**

**AO-0416-0517**

### COMMUNAUTE URBAINE



#### Gestion déléguée du service public d'un ensemble de traitement des déchets

AVIS DE PUBLICITE 2004/042

**Nom et adresse officiels de la personne publique :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, les Docks, Atrium 10.7, B.P. 48014, 13567 Marseille cedex 02, Tél. 04 91 99 99 00, Fax 04 91 99 71 96, courrier électronique : jean-francois.tourel@marseille-provence.com

**Lieu d'exécution :** les ouvrages seront construits sur un terrain au lieu-dit Caban sud situé dans la zone industrielle-portuaire de Fos-sur-Mer (département des Bouches-du-Rhône, France) appartenant au Port autonome de Marseille et donné à bail à la CUMPM dans le cadre d'un bail à construction. La CUMPM cèdera au délégataire les droits (notamment les droits réels) et obligatoires résultant du bail. Le contrat de cession sera notifié au PAM.

**Objet du contrat : Délégation de service public d'une durée comprise entre 20 et 23 ans, portant sur la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation d'un ensemble de traitement des déchets** comprenant en particulier une unité de traitement thermique avec valorisation énergétique d'une capacité nominale de 300 000 tonnes/ans.

**Caractéristiques principales de la délégation :** délégation globale d'une durée envisagée comprise entre 20 et 23 ans, comprenant :

Etudes : études nécessaires à la réalisation des installations (impact, permis de construire, autorisation d'exploiter...),

Travaux : le délégataire réalisera et financera en maîtrise d'ouvrage et à ses frais exclusifs, les travaux suivants :

- Une unité de traitement des déchets ménagers avec valorisation énergétique d'une capacité nominale de 300 000 t/an,

- Les voies d'accès et équipements permettant un accueil multimodal des déchets sur le site (rail, route, mer),

- Une unité de stockage et de maturation des mâchefers,

- Une unité de stockage voire de stabilisation des Réfiom,

- Une unité de traitement des effluents liquides issus de ces activités,

En option :

- Une unité de séparation mécanique et de traitement biologique (méthanisation / compostage) de la fraction fermentescible des déchets ménagers et autres éléments organiques,

- Un centre de tri des déchets issus de la collecte sélective, voir non-sélective, destiné à extraire la part résiduelle recyclable,

- Une unité de réception et valorisation des boues issues de l'épuration des eaux usées urbaines,

- Des aires de compostage destinées au traitement biologique de la fraction fermentescible des ordures ménagères, des boues d'épuration et des déchets verts,

- Une unité de mise en balle et de confinement des déchets ménagers pour pallier les arrêts techniques,

En tranche conditionnelle : une unité de traitement par valorisation énergétique supplémentaire d'une capacité nominale de 150 000 t/an, pour prendre en compte un éventuel élargissement du périmètre de collecte des déchets ménagers, et assurer la fonction secours en cas d'arrêt technique de l'unité principale.

**Financement :** le délégataire financera les équipements, ce qui comprendra notamment :

- Remboursement des emprunts ou des loyers de crédit-bail);

- Apports en fonds propres,

- Recherche et mobilisation des subventions,

**Exploitation :** le délégataire gèrera le service public dont les installations ci-dessus décrites sont le support. L'exploitation comprend :

- Exploitation des installations de traitement des déchets ménagers et assimilés,

- Commercialisation des produits de la valorisation (valorisation électrique et thermique, mâchefers, ferreux et non-ferreux, composts le cas échéant),

- Evacuation des Réfiom vers un centre d'enfouissement technique de classe 1 ou vers toute filière de valorisation autorisée,

- Gros entretien et renouvellement des matériels et équipements,

- Modernisation et la mise en conformité des installations,

- Paiement des loyers et redevances contractuelles (mise à disposition du terrain, contrôle),

La CUMPM se réserve la possibilité d'exiger la création d'une société dédiée à l'exploitation, qui devra dans ce cas, être constituée dès la signature du contrat de délégation de service public et avoir son siège social dans le périmètre de la CUMPM.

La quantité prévisionnelle estimée de déchets ménagers et assimilés à prendre en charge est de 300 000 tonnes par an (hors options et tranche conditionnelle).

**Classification CPV :** 45.25.23.00-1 Y009-6.90.12.13.00-4, 90.12.13.30-3.

**Autre nomenclature pertinente (Nace) :** 500,1 et 501,3.

**Renseignements concernant la situation propre des candidats :** pour faciliter les démarches administratives des candidats, des formulaires normalisés à remplir (par exemple pour la France, DC4, DC5 et DC7) et regroupant certains renseignements énumérés ci-dessous sont disponibles sur le site : <http://www.cerfa.gouv.fr>. Composition du dossier de candidature :

a) Une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat, et en cas de groupement les coordonnées de chacun des membres du groupement; le nom du mandataire; le caractère conjoint ou solidaire du groupement; l'habilitation éventuelle du mandataire à signer la candidature du groupement.

b) Un extrait Kabis datant de moins de trois mois,

c) Les attestations du candidat justifiant qu'il est en règle envers ses obligations fiscales et sociales (justificatifs prévus par l'article 8 du décret numéro 97-638 du 31 mai 1997),

d) L'attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin numéro 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du travail,

e) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

f) Une présentation détaillée de l'activité du candidat,

g) En cas d'appartenance à un groupe, le candidat devra présenter un organigramme actualisé du groupe, indiquer la liste et le nom des sociétés composant ce

groupe, ainsi que le pourcentage de participation déter-  
miné par chacune d'elles,

1) Rapport général et spécial du commissaire aux comp-  
tes dans sa version complète pour les trois derniers exer-  
cices,

2) Bilan, compte de résultat et annexes comptables 1 à  
5 des trois derniers exercices connus,

3) En cas de candidature en groupement, les pièces énu-  
mérées ci-dessus dans les paragraphes b à i devront être  
produites par chacun des membres du groupement.

### Renseignements complémentaires :

Il appartient aux candidats de produire tout élément per-  
mettant d'apprécier leurs garanties professionnelles et  
financières et leur aptitude à assurer la continuité du  
service public,

Les candidats pourront notamment produire des référen-  
ces dans les activités (construction et exploitation) fai-  
sant l'objet de la présente consultation - Incinération des  
déchets ménagers et assimilés (en indiquant le tonnage  
annuel) et valorisation énergétique des déchets sous  
forme électrique et/ou thermique (cogénération),

ils pourront produire à l'appui, des certificats de capaci-  
tés dans les domaines objets de la consultation délivrés  
par des maîtres d'ouvrage pour des ouvrages de nature  
et d'importance équivalente, datant de moins de trois  
mois (accompagnés des justificatifs certifiés conformes)  
ou toute autre référence équivalente,

En cas de candidature en groupement, les candidats dev-  
ront indiquer la répartition des missions de la délégation  
entre les membres du groupement,

Les candidats pourront faire état des capacités et des  
références d'autres sociétés du groupe auxquelles ils ap-  
partiennent ou encore de sous-traitant(s). Dans ce cas,  
ils devront établir qu'ils disposeront effectivement de ces  
moyens d'exécution pour les besoins de la délégation et  
indiquer pour quelle(s) mission(s) de la délégation ils au-  
ront recours aux services de ce(s) tiers.

### Critères d'attribution :

Sélection des candidats : les garanties professionnelles  
et financières des candidats et leur aptitude à assurer  
la continuité du service public,

Jugement des offres : les critères de jugement des offres  
seront indiqués dans le règlement de consultation.

**Date limite de réception des candidatures : le mardi  
1er juin 2004 à 16 heures 30.**

**Modalités de remise des candidatures :** Les candida-  
tures rédigées en langue française seront adressées par  
écrit sous double enveloppe en envoi recommandé avec  
accusé de réception à : Monsieur le Président de la  
CUMPM, Direction des affaires juridiques, Les Docks,  
Atrium 10.7, B.P. 48014, 13567 Marseille cedex 02.  
L'enveloppe intérieure portera la mention "Offre de can-  
didature pour la délégation de service public - Unité de  
valorisation énergétique - A n'ouvrir qu'en commission".  
Les plis non-conformes ou réceptionnés hors délais ne  
seront pas examinés. Les candidatures ne peuvent être  
adressées par voie électronique. L'autorité déléguée  
après avoir dressé la liste des candidats admis à pré-  
senter une offre, leur adressera un dossier définissant  
les caractéristiques des prestations à effectuer. La date  
de remise des offres y sera indiquée.

**Date d'envoi du présent avis à la publication : le  
6 avril 2004.**

Lieu d'exécution : Communauté Urbaine Marseille Pro-  
vence Métropole

Lieu de livraison : Sans Objet

### V Caractéristiques principales :

Les prestations serviront à réaliser toutes les tâches de  
débroussaillage qui ne pourront pas être assurées avec  
les seuls moyens de la Communauté Urbaine ou qui au-  
ront un caractère ponctuel ou imprévisible. Les travaux  
de désherbage ou de débroussaillage sont réalisés  
avec des moyens divers soumis à l'agrément de l'agent  
communautaire responsable des travaux en fonction du  
résultat à obtenir sur le site

Quantités (fournitures et services), nature et étendue  
(travaux) :

Marché à bons de commande

Montant minimum annuel : 50 000 euros HT

Montant maximum annuel : 200 000 euros HT

Options : descriptions concernant les achats complé-  
mentaires : Sans objet

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés  
reproductibles : Sans objet.

### VI. Lots :

Prestations divisées en lots : Non

### VII. Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée du Marché : un an renouvelable expressément  
chaque année sans que la durée totale ne puisse excé-  
der trois ans.

### VIII. Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigés : (le cas échéant) :

Retenue de garantie de 5 %

Modalités essentielles de financement et de paiement  
et/ou références aux textes qui les réglementent : Finan-  
cement sur le Budget de la Communauté Urbaine. Une  
avance forfaitaire de 5 % sera versée conformément à  
l'article 87 du Code des Marchés Publics. Délai global  
de paiement : 45 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'en-  
trepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de ser-  
vices : Candidat unique ou groupement solidaire

### IX. Conditions de participation :

Renseignements concernant la situation propre de l'en-  
trepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services  
et renseignements de formalités nécessaires pour l'éva-  
luation de la capacité économique, financière et techni-  
que minimale requise en vue de la sélection des can-  
didatures (Application des articles 43, 44, 45, 46 et 52  
du code des marchés publics) :

Critères de sélection des candidatures : Article 52 du  
Code des Marchés Publics.

Situation juridique - références requises :

- Lettre de candidature (ou la déclaration DC4 / DC5)  
indiquant le nom et les pouvoirs de la personne habi-  
litée à engager le candidat ainsi que les coordonnées  
du candidat (nom, dénomination sociale, adresse  
complète et numéro d'inscription au registre du com-  
merce des sociétés ou répertoire des métiers) et en  
cas de groupement les habilitations nécessaires pour  
représenter les candidats membres du groupement, si  
l'offre n'est pas signée par l'ensemble des membres  
du groupement

- La liste des moyens matériels et humains du candidat.

- Une déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une  
interdiction de concourir.

- Une attestation sur l'honneur attestant que le candidat  
n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années,  
d'une condamnation inscrite au bulletin numéro 2 du  
casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles  
L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3  
du Code du Travail.

- Une attestation sur l'honneur dûment datée et signée  
justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fis-  
cales et sociales (ces obligations concernent les dé-  
clarations ou les paiements exigibles au 31 décembre  
2003)

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie  
du ou des jugements prononcés à cet effet,

Capacité économique et financière - références requi-  
ses : Sans Objet

Référence professionnelle et capacité technique - réfé-  
rences requises :

- Une liste de références concernant l'exécution de pres-  
tations similaires au cours des trois dernières années

### X. Nombre de candidats :

Nombre maximal de candidats admis à présenter une  
offre : Sans Objet

Nombre minimal de candidats admis à présenter une  
offre : Sans Objet

### XI. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée  
en fonction

des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité  
décroissante)

1. Valeur technique

2. Prix des prestations

### XII. Procédures :

Type de procédure : Marché négocié

### XIII. Délai d'urgence et justification :

Sans Objet

### XIV. Avis pour douze mois (art. 40-VIII du code marchés publics) :

Sans Objet

### XV. Publications relatives à la même consult (le cas échéant) :

Avis de pré-information au Joue relatif au même  
ché : 2003/S 222 - 198965 du 18/11/2003

### XVI. Conditions de délai :

**Date limite de réception des candidatures :  
dredi 14 mai 2004 à 16 h 30**

Procédure restreinte ou négociée :

Date prévue pour l'envoi de l'invitation à présenter  
offre aux candidats sélectionnés : Sans Objet

Délai minimum de validité des offres : 180 Jours

### XVII. Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par la pers  
publique : 2004/034

### XVIII. Date d'envoi de présent avis de publica Le 06 Avr. 2004

Fournitures

AO-0416-

MARSEILLE



## Fourniture de pièces détachées captives nécessaires à l'entretien et au fonctionnement de véhicules spéciaux

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole Personne responsable du marché : le Président représentant, Les Docks, 10 place de la Jolette, Atrium 10.7, 13002 Marseille, Tél. 04 91 99 99 00 Fax: 04 91 99 99 01, courriel : marches@ma-provence.com

**Objet du marché :** Fourniture de pièces détachées nécessaires à l'entretien et au fonctionnement de véhicules spéciaux de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

**Type de marché de fournitures :** achat

**Classification CPV :** objet principal : 34000000

### Caractéristiques principales :

La présente consultation a pour objet la fourniture de pièces détachées captives nécessaires à l'entretien et au fonctionnement de véhicules spéciaux de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Refus de variantes.

**Prestations divisées en lots :** oui. Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent :** le règlement des factures sera effectué par le service administratif dans le délai de 45 jours conformément à l'article 96 du Code des marchés publics. Le marché sera financé sur le budget de la Communauté Urbaine.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** entreprise unique ou groupement solidaire.

### Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : voir ci-dessous

Situation juridique - Références requises :

- Une lettre de candidature indiquant le nom et les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat que les coordonnées du candidat (nom, dénomination sociale, adresse complète et numéro d'inscription au registre du commerce, des sociétés ou au répertoire des métiers) et en cas de groupement les habilitations nécessaires pour représenter les candidats membres du groupement, si l'offre n'est pas signée par l'ensemble des membres du groupement,

- Si le candidat est en redressement judiciaire, du ou des jugements prononcés à cet effet,

- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales conformément aux dispositions de l'article 46 du Code des marchés publics.

1. Valeur technique

2. Valeur économique

Services

AO-0416-1432

## COMMUNAUTE URBAINE



### Prestations accessoires de débroussaillage

#### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**I. Identification de l'organisme qui passe le marché :** Etablissement public territorial

**II. Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur :** Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Les Docks - Atrium 10.7, 10 Place de la Jolette, 13002 Marseille, Téléphone : 04 91 99 99 00

### III. Objet du marché :

**Objet du marché :** Prestations accessoires de débroussaillage sur le territoire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

**Type de marché de services :** 16

### Nomenclature :

**Classification CPV :** 90310000-3

et l'adresse officielle de l'organisme acheteur